

mon agglo

N° 59
Octobre/Novembre/Décembre 2021

le magazine
de **Melun**
Val de Seine

Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys | Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maucy | Melun |
Montereau-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry | Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon |



EN ACTIONS

LE PROJET DE TERRITOIRE

www.melunvaldeseine.fr



Sommaire



Mon aggro en images

Air Legend, plein les yeux !
Page 4



Mon aggro fait l'actu

Fin de chantier pour la résidence Espace
Page 6



Mon aggro en actions

Le projet de territoire
Page 11



Mon aggro en interview

Les acteurs de l'emploi s'unissent
pour mieux collaborer
Page 15



Mon aggro se découvre

Un après-midi dans le Val d'Ancœur
Page 16



Mon aggro connectée

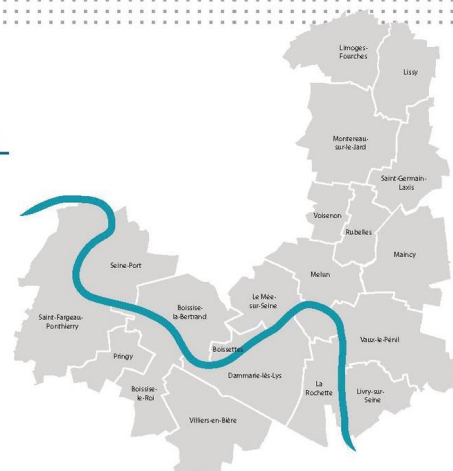
Nos escrimeurs et les JO de Tokyo
Page 17

mon aggro

Directeur de la publication : **Louis Vogel**
/ Rédacteur en chef : **Isabelle Lobera** /
Rédaction : **Image In France / CAMVS** - Service
communication : 297, rue Rousseau Vaudran -
77190 Dammarie-lès-Lys - Tél. : **01 64 79 25 29** /
Réalisation de la maquette du magazine :
Emendo / Conception, mise en page et illustration
réalisées par : **LATITUDE** / Impression :
Vincent imprimeries / Distribution : **Adrexo** /
Crédit photo couverture : **CAMVS** /
Tirage : **59 000 exemplaires** /
N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé /
Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous ne
recevez pas ce magazine, merci de contacter
le Service communication (01 64 79 25 29).

L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...

**20 communes
réunissant
133 094 habitants
(au 1^{er} janvier 2018).**





Chers amis,

Depuis le 14 janvier dernier, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine s'est lancée dans un exercice inédit : le projet de territoire.

À l'issue de la conférence des maires qui a officiellement initié cette démarche, les élus de la Communauté, majorité comme opposition, se sont réunis en séminaire, en février et en septembre, afin de faire le point sur les propositions émises à l'aune d'une évaluation financière de ces dernières mais aussi d'une prospective financière de la Communauté.

En effet, durant ces 7 mois, ce sont 26 réunions des groupes de travail, réunissant plus de 500 élus communautaires comme municipaux, qui se sont tenues avec, comme aboutissement, près de 150 propositions d'actions nouvelles.

Je le répète, jamais depuis la création de la Communauté, un exercice aussi ouvert n'avait eu lieu.

Désormais, la seconde phase de ce projet de territoire va s'ouvrir : les élus de la Communauté vont venir partager ce diagnostic et ces propositions, qui auront été chiffrées et priorisées, avec les habitants de Melun Val de Seine.

4 réunions publiques, permettant à chacun de venir débattre, seront organisées sur l'ensemble du territoire d'ici le mois de décembre.

Nous sommes forts d'un patrimoine culturel, touristique et naturel unique en Île-de-France.

Nous avons des pôles d'excellence en matière de formations supérieures, de tissu économique, de dynamisme entrepreneurial, notamment dans nos quartiers.

Nous sommes un territoire en mouvement, très bien desservi et localisé.

Nous sommes au cœur des changements de notre société.

Ce sont ces changements que nous souhaitons appréhender dans ce projet pour accompagner le développement de notre territoire et de nos habitants pour les 10 prochaines années.

Louis Vogel

Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine
Maire de Melun
Conseiller Régional d'Île de France



“ 4 réunions
publiques seront
organisées sur le
territoire d'ici le
mois de décembre. ”

Jeux Olympiques de Tokyo : des escrimeurs en or et en argent

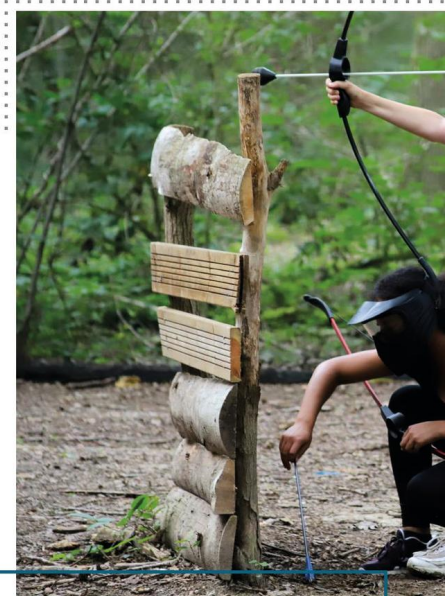
Les JO 2021 se sont déroulés du 23 juillet au 8 août à Tokyo. Quatre escrimeurs licenciés au Cercle d'Escrime Melun Val de Seine avaient été sélectionnés pour y participer : Astrid Guyart, Pauline Ranvier, Enzo Lefort et Wallerand Roger. Le parcours des fleurettistes leur a permis de réaliser l'exploit : médaille d'argent pour l'équipe féminine et médaille d'or pour l'équipe masculine. De belles victoires et un excellent palmarès ! #FiersDeNosAthlètes



©FFE



©FFE



Sport Passion, s'ouvrir à de nouvelles disciplines

Dispositif phare de l'agglomération, Sport Passion était de retour du 12 juillet au 27 août, après une période difficile marquée par la crise sanitaire. L'objectif est de faire découvrir et pratiquer aux jeunes, âgés de 6 à 17 ans, des activités sportives pouvant déboucher sur de nouvelles vocations. Durant 7 semaines, 578 jeunes ont participé à plus de 50 activités différentes. Des sports collectifs (volley-ball, basket-ball, football...), émergents (bumball, poull ball), d'opposition (boxe, judo, auto-défense), nautiques (voile, natation, canoë, paddle) et même atypiques (chute libre, accrobranche, archery battle) ont rythmé leurs journées bien remplies ! Des services complémentaires étaient également proposés : circuits de transports et garderies pour faciliter le quotidien des familles.



Encore plus de photos
en flashant ce code





Un été pour apprendre et découvrir !

Comme chaque été, les référentes de parcours et les intervenants du Programme de Réussite Éducative ont mené des actions d'ouverture culturelle auprès des enfants et des familles : randonnées, découverte du parc Soubiran à Dammarie-lès-Lys, médiation animale, art thérapie ou encore atelier contes et musique.

Chaque animation proposée offre l'opportunité d'apprendre sur soi, sur les autres et sur le monde qui nous entoure. Dans cette optique, le Bus de la Réussite Éducative a participé à l'Été de la Cité en proposant des actions de médiation scientifique, des contes musicaux, un concert en plein air et des ateliers Micro-Folie, en collaboration avec les partenaires de la Cité Éducative de Melun et Le Mée-sur-Seine.



Air Legend : plein les yeux !

60 000 : c'est le nombre de spectateurs enregistrés sur le meeting aérien « Air Legend » qui s'est tenu les 11 et 12 septembre, sur l'aérodrome de Melun-Villaroche, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Un record pour cet événement qui avait pour thème la guerre du Pacifique, à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de l'attaque de Pearl Harbour. Découverte d'avions de légende, reconstitutions, démonstrations en vol, spectacle aérien avec notamment la mythique Patrouille de France... Air Legend a fait briller les yeux de milliers de visiteurs le temps d'un week-end fort en émotions. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures aériennes.



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Retour sur les travaux d'été



L'été est propice aux travaux. Cette année n'a pas échappé à la règle, notamment en matière d'eau potable et d'assainissement.

Sur le volet eau potable, l'Agglomération a lancé, début juillet, la réhabilitation du forage de la Justice à Dammarie-lès-Lys qui présentait des dégradations structurelles. La repose des équipements de pompage est programmée ce mois-ci. Ces travaux permettront de garantir une qualité d'eau maîtrisée.

De mi-juillet à fin août, l'entreprise Véolia, agissant pour le compte de la Communauté d'Agglomération, a réalisé le renouvellement du réseau d'eau potable localisé rue Charles de Gaulle à Dammarie-lès-Lys. Les travaux se sont poursuivis début septembre avec la rénovation du réseau rue du Capitaine Bernard de Poret et rue du moulin.

À Rubelles enfin, c'est un chantier d'une durée de trois mois qui a été engagé pour renouveler le réseau situé rue des 3 moulins. Ces travaux permettront de garantir l'approvisionnement en eau potable sur la commune, grâce à l'installation d'une canalisation de plus grand diamètre. En matière d'assainissement, une intervention a été engagée en juin sur l'avenue de Fontainebleau, à Saint-Fargeau-Ponthierry. Il s'agissait de réparer un ouvrage (le Dalot) présentant des dégradations qui auraient pu engendrer une pollution de la Rivière École située à proximité. L'Agglomération a mis à profit ces travaux pour restaurer la berge de l'École au niveau du chantier.



HABITAT

L'agglomération mobilisée contre l'habitat indigne



Le permis de louer s'appliquera à Saint-Fargeau-Ponthierry à partir du 1^{er} décembre 2021.

© Eric Marnaud

Le « permis de louer » est un dispositif de la loi ALUR (pour l'accès au logement et un urbanisme rénové). Il permet aux collectivités territoriales de se munir d'un outil pour lutter contre l'insalubrité des logements et garantir au locataire un bien conforme aux normes de sécurité et d'habitabilité. Ce dispositif s'impose aux propriétaires d'un logement en location destiné à la résidence principale lorsqu'il est situé dans le périmètre défini par les communes concernées. Chaque propriétaire doit constituer un dossier technique et consentir à la commune une visite de contrôle du bien. Après l'étude du dossier, et si le logement est conforme, le propriétaire se voit remettre une autorisation préalable de mise en location. C'est le « permis de louer ». Cette démarche est entièrement gratuite et doit être renouvelée lors de chaque changement de locataire.

En janvier 2020, Melun était la première ville de l'agglomération à mettre en place ce dispositif. Deux autres communes la rejoignent. Dès le 1^{er} décembre 2021, la ville de Saint-Fargeau-Ponthierry l'appliquera dans différents secteurs : le quartier de la gare, Tilly, Moulignon, Auxonettes, le centre-ville, le haut et le bas de l'avenue de Fontainebleau ainsi que Saint-Fargeau Village. À compter du 1^{er} janvier 2022, Dammarie-lès-Lys le déploiera sur le périmètre constitué du Château Gaillard, l'Abbaye du Lys/Fontaine couverte et le Petit Dammarie/Clos Saint-Louis. Pour ces deux communes, retrouvez la liste détaillée des rues concernées sur melunvaldeseine.fr.



Toute l'actu sur
www.melunvaldeseine.fr

MOBILITÉ

Bus Grand Melun : quoi de neuf sur les lignes ?

Île-de-France Mobilités, en collaboration avec l'agglomération Melun Val de Seine, a fait évoluer l'offre de bus Grand Melun en cette rentrée scolaire.

Objectifs : faciliter les déplacements ou encore simplifier les dessertes. À l'image de ce qui a été fait pour la ligne A, reliant Saint-Fargeau-Ponthierry au centre commercial Rubelles. Elle dessert désormais les mêmes arrêts, dans les deux sens, tout au long de la journée.

Des changements ont également été opérés sur la C qui a été prolongée jusqu'à la gare de Livry-sur-Seine et qui voit sa fréquence augmenter, aux heures de pointe. Les lignes O (Dammarié-lès-Lys vers Gare de Cesson) et J (Gare du Mée à la gare de Ponthierry-Pringy) ont quant à elles été modifiées. Elles sont remplacées par un transport à la demande zonal (Seine-Port, Boissise-la-Bertrand et Boissettes) en heures creuses, de 9h50 à 15h45.

Descendre à l'arrêt souhaité

Afin d'élargir le rayon d'action de la ligne N sur le secteur de Vaux-le-Pénil, un Transport à la Demande innovant complète la ligne régulière, à partir de l'arrêt "Foch Niepce". Le principe ? En direction de Vaux-le-Pénil, il suffit d'indiquer au conducteur son arrêt de descente, sans réservation préalable. Ainsi, après être arrivé à son terminus à "Foch Niepce", ce



dernier adaptera son parcours pour accompagner les usagers jusqu'à leur destination. Au retour, il faudra en revanche réserver son trajet (par téléphone au 09 70 80 96 63, sur l'appli TAD ou le site internet d'Île-de-France Mobilités), jusqu'à 30 minutes avant son départ, en sélectionnant son arrêt de montée. Le conducteur desservira alors les arrêts réservés avant de reprendre l'itinéraire classique de la ligne N, toujours à partir de "Foch Niepce".

Enfin, en complément des lignes G et T, le TàD Melun Nord circule en heures creuses, de 9h40 à 16h30, la semaine et le samedi, toute la journée, de 6h30 à 20h.

Plus d'informations :

iledefrance-mobilites.fr/actualites/locales/grand-melun

45 bus circulent au gaz naturel de ville



Le Bio gaz naturel de ville (GNV) ou gaz vert est l'énergie durable choisie par Île-de-France Mobilités pour participer à la transition énergétique. Un engagement qu'elle concrétise sur le territoire de Melun Val de Seine puisque la moitié de la flotte de bus circule désormais au Bio GNV.

Rouler au BioGNV, c'est diminuer les nuisances sonores, réduire de 80 % les émissions de CO₂ par rapport à un véhicule diesel de même génération et éliminer 90 % des particules émises.

En parallèle, Île-de-France Mobilités a engagé des travaux sur ses dépôts de bus, indispensables à la mise en service des nouveaux véhicules. En août dernier, un nouveau centre opérationnel bus (COB) a ouvert à Vaux-le-Pénil. Il intègre dans ses équipements une station pour délivrer le gaz naturel de ville. Le dépôt de Saint-Fargeau-Ponthierry sera adapté en 2022 pour permettre le ravitaillement de ces nouveaux véhicules.



Bon à savoir

Melibus a vécu. Place au réseau Bus Grand Melun, depuis le 1^{er} août.

Ce changement de nom traduit la volonté d'Île-de-France Mobilités d'harmoniser l'ensemble des réseaux de transport d'Île-de-France qu'elle gère. L'ensemble des supports de communication, à l'intérieur comme à l'extérieur des véhicules et aux points d'arrêt, seront mis à jour avec cette nouvelle identité. C'est déjà le cas pour la page Twitter, qui désormais se nomme @MelunIDFM.



Le nouveau centre opérationnel bus "COB" de Vaux-le-Pénil.

©Transiserv

HABITAT

Le Mée-sur-Seine : les travaux de rénovation de la résidence Plein Ciel sont lancés



Un plan de sauvegarde a été voté pour cinq ans afin de lancer la réhabilitation globale de cette résidence construite il y a plus de 50 ans.

À quoi ressemble la Résidence Plein Ciel ?

Cet immeuble, surnommé le Tripode, est composé de trois bâtiments, dessinés par un ancien élève de Le Corbusier. Il regroupe 313 logements soit plus de 800 habitants. C'est la plus grande copropriété de l'agglomération de Melun Val de Seine. Elle s'étend sur 2,4 hectares. Une galerie commerciale est également installée de plain-pied comprenant 33 locaux d'activités.

Dans quel contexte a lieu cette réhabilitation ?

Le bâtiment a vieilli et doit aujourd'hui se moderniser. Il a été décidé de le placer en plan de sauvegarde, élaboré en lien avec le Nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) pour une durée de cinq ans. Objectifs : mener des travaux conséquents pour requalifier l'ensemble mais

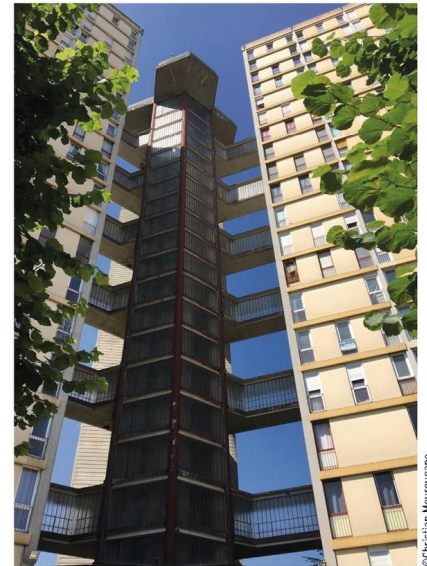
aussi accompagner la copropriété en difficultés (volet social, fonctionnement).

Quelle est la nature des travaux ?

Dans un premier temps, des travaux de mise en sécurité du bâtiment ont démarré pour une durée d'environ 9 mois. Il s'agit d'intervenir sur les passerelles de sécurité et sur les escaliers de secours reliant les trois immeubles. Coût total des travaux : 2,6 M€ financés en grande partie par l'Agence nationale de l'habitat (plus de 2M€ de subventions).

Quelles autres rénovations vont être menées ?

Dans un second temps, des travaux globaux de requalification/réhabilitation du bâti vont être réalisés pour 12M€ (honoraires compris). « Le but est bien de redonner vie à ce bâtiment et faire baisser les charges pour les copropriétaires », explique Hugo Foucher, chargé de mission parc privé à l'Agglo.



©Christian Mouraugne

FORMATION

La Tour Gallieni à Melun accueille un nouveau pensionnaire



DIRECMI CNAM ©Sandrine Villain

En septembre, la Communauté d'Agglomération a élargi son offre de formation avec l'implantation d'une antenne du Conservatoire National des Arts et Métiers d'Île-de-France, dans ses bâtiments universitaires, Tour Gallieni, à Melun. Le CNAM organise des formations à la carte,

certifiantes ou diplômantes de niveau Bac à Bac+5, pour les adultes qui souhaitent développer leurs connaissances et acquérir de nouvelles compétences. Le nouveau centre de Melun propose des cours du soir dans les domaines des ressources humaines, la comptabilité, la gestion, le commerce et l'accompagnement social et professionnel.

L'ouverture de la structure sur le territoire est le résultat d'un travail entrepris dès septembre 2020. L'Agglo avait alors répondu à un appel à projets du CNAM dont l'objectif était d'ouvrir de nouvelles antennes dans 75 villes appartenant au dispositif « Action cœur de ville ». La candidature de l'agglo a été officiellement validée en janvier 2021.

La Communauté met à disposition du CNAM les locaux et ses gardiens. Dans le but de répondre aux enjeux du territoire, elle va accompagner l'organisme de formation dans la réalisation d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) territoriale. L'objectif sera d'identifier les besoins des entreprises locales afin de mettre en place des offres de formation correspondantes, dès la rentrée 2022.



Toute l'actu sur
www.melunvaldeseine.fr

CULTURE

La Micro-Folie Melun Val de Seine sur les routes

Durant tout l'été, la Micro-Folie Melun Val de Seine a sillonné l'agglomération. Posant ses valises dans sept lieux différents, le musée numérique a réuni près de 700 visiteurs autour de multiples ateliers et médiations.

De retour à l'Astrolabe, à Melun (jusqu'au 17 octobre), la Micro-Folie Melun Val de Seine propose de nouveaux horaires en visite libre : le mercredi, de 10h à 13h puis de 14h à 17h30 et le dimanche, de 14h à 17h30. Les visites de groupe sont toujours programmées, sur réservation, les jeudis et vendredis, leur permettant de découvrir les collections du musée numérique.

À partir du 18 octobre, la Micro-Folie Melun Val de Seine reprendra la route pour une première étape à La Ferme des Jeux de Vaux-le-Pénil, dans le cadre du festival Premières Bobines, puis elle sera à l'Arcature, du 26 octobre au 1^{er} novembre. Au programme : la découverte des collections, des ateliers de pratique artistique en lien avec le peintre Henri Matisse et des médiations autour de sept thématiques : le genre



artistique (le cubisme, le fauvisme et l'expressionnisme), l'art moderne, Matisse, les vitraux et l'architecture, la nature morte, les formes et les couleurs et l'évolution du corps dans l'art. Du 15 au 19 novembre, nouvelle itinérance, cette fois-ci à la MJC Le Chaudron au Mée-sur-Seine. Ce mois sera également marqué par le deuxième anniversaire de la Micro-Folie Melun Val de Seine, du 22 au 26 novembre. **Pour découvrir le programme des festivités, rendez-vous prochainement sur le site dédié > <https://micro-folie.melunvaldeseine.fr/>**

MISSION LOCALE

À chaque jeune sa solution !

Le saviez-vous ? Tous les jeunes habitant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine âgés de 16 à 25 ans et déscolarisés peuvent se rendre à la Mission Locale.

L'accompagnement proposé est global, individuel et/ou collectif et s'articule autour des grandes thématiques que sont l'orientation, l'emploi, la formation, la santé, le logement, la citoyenneté, la mobilité et l'accès aux droits. Accompagné par un conseiller, chaque jeune peut faire le point sur son parcours de vie et être soutenu dans la définition de son projet professionnel, notamment grâce au plan gouvernemental **#1jeune1solution**.

Vous souhaitez en savoir plus ? **Contactez la Mission Locale au 01 60 56 48 40 ou rendez-vous sur le site : mei-mvs.com**

HABITAT

Fin de chantier pour la résidence Espace



Si les travaux de la résidence Plein Ciel démarrent (lire page 8), ceux de la résidence Espace au Mée-sur-Seine se sont achevés après 18 mois de chantier. Cet immeuble construit entre 1980 et 1988 a également bénéficié d'un plan de sauvegarde piloté par la Communauté d'Agglomération lui permettant, entre autres, de mener des travaux d'amélioration de l'habitat. Le programme de travaux comprenait plusieurs interventions sur la couverture, l'isolation des façades et des combles, le changement de fenêtres (passage du simple au double vitrage), la pose de VMC, la réfection des parties communes ou encore l'étanchéité des garages.

**91% du projet financés
par des partenaires publics**

Sur près de 3 300 000 € de travaux, l'Union européenne a apporté 1 M€ de subventions par le biais du Feder (Fonds européen de développement régional) dans le cadre du dispositif Investissement Territorial Intégré (ITI). L'État, la Région Île-de-France, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la commune de Le Mée-sur-Seine sont également financeurs.

Grâce à ces aménagements, les habitants vont voir leurs factures diminuer (charges locatives et consommations d'énergie). Enfin, depuis le lancement du plan de sauvegarde, des actions ont été menées auprès des copropriétaires pour les accompagner dans la gestion de leurs biens.



CITÉ DE L'EMPLOI**Les entreprises invitées à se mobiliser**

En mars 2020, Melun Val de Seine a été un des premiers territoires français à bénéficier de la mise en place d'une cité de l'emploi pour ses quartiers en politique de la ville, un dispositif initié et piloté par l'État. L'objectif ? Faire travailler collectivement l'ensemble des acteurs de l'insertion et de l'emploi (Pôle Emploi, mission locale, associations, chambres consulaires, entreprises d'insertion...) et favoriser le rapprochement avec les entreprises et les clubs d'entreprises (MEDEF). « La cité de l'emploi n'est pas un nouveau dispositif par rapport à ce qui existe », souligne Romain Navarro, le coordinateur de la cité de l'emploi au sein du service politique ville de l'agglo.

« Elle doit créer une nouvelle dynamique afin d'accroître les opportunités d'insertion, d'accès à l'information et d'accompagnement » (Lire également l'interview en page 15).

Le mécénat au service de l'insertion

La cité de l'emploi peut donner un coup d'accélérateur à des actions déjà en place mais aussi en favoriser de nouvelles, parfois innovantes. C'est le cas de notre collaboration avec la fondation Break Poverty, une organisation humanitaire française qui lutte contre la pauvreté en agissant sur ses causes. Il s'agit d'offrir aux jeunes une chance de réussir leur avenir grâce au mécénat d'entreprise et de faciliter l'envie des

entreprises de participer à l'attractivité de leur territoire. C'est une première en Île-de-France ». Concrètement, des opérateurs de la formation et de l'emploi seront mis en relation avec des entreprises prêtes à financer directement leurs actions. « Nous ciblons des actions qui concernent la lutte contre le décrochage scolaire et l'accès au premier emploi ».

À partir de septembre, Romain Navarro recensera les besoins des opérateurs. Puis il démarchera les entreprises du territoire avec pour objectif de lever les premiers fonds en avril. « Les opérateurs sont très satisfaits de cette initiative et les premiers échos du côté des entreprises sont encourageants ».

Dimanche 5 décembre : Lumineux Beethoven !

Les musiciens de l'Orchestre Melun Val de Seine et leur chef, Jean-Michel Despin, feront leur grand retour sur la scène du Mas du Mée-sur-Scène, dimanche 5 décembre, à 16h. Après une période difficile liée à la crise sanitaire, les artistes vous proposent un « réveil à la vie et à l'amour » grâce à deux œuvres emblématiques : la 4^{ème} symphonie et le 4^{ème} concerto pour piano de Beethoven. Véritable hymne au bonheur, la 4^{ème} symphonie est un pur chef-d'œuvre du classicisme symphonique dont les élans et la maîtrise ne laissent aucun doute.

Le 4^{ème} concerto en sol majeur pour piano sera ensuite interprété par Etienne Goepf, pianiste bien connu du public et que l'orchestre retrouvera ici avec enthousiasme. Spectaculaire, gorgé de vie et de fulgurances, le concerto pour piano est véritablement le genre idéal pour un retour à la scène !

Renseignements et réservations sur www.culturetvous.fr

**APPEL À CANDIDATURES**

Une bourse pour les futurs professionnels de santé



Vous êtes étudiants en professions médicales (médecine ou chirurgie dentaire) à l'UPEC, vous avez réussi le concours et vous êtes en premier ou deuxième cycle. Vous pouvez peut-être bénéficier de la bourse mise en place par la Communauté d'Agglomération pour favoriser l'implantation de professionnels de santé sur son territoire.

Cette aide de 600 euros mensuels sur 10 mois pendant 5 ans est attribuée si l'étudiant répond à différents critères et s'il s'engage à s'installer sur le territoire de Melun Val de Seine pour une durée de 5 ans, après avoir obtenu son diplôme.

20 bourses sont proposées pour l'année universitaire 2021-2022. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 novembre.

Pour obtenir plus d'informations et télécharger le dossier de candidature, rendez-vous sur notre site www.melunvaldeseine.fr



DOSSIER

Le projet de territoire

©Eric Miranda

Faites entendre votre voix

Depuis un an, les élus et les services de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine se mobilisent sur l'élaboration du projet de territoire. Un chantier déterminant puisqu'il s'agit de définir, pour les 10 prochaines années, les orientations stratégiques de la Communauté, dans ses différents domaines d'intervention : développement économique, aménagement et urbanisme, transport et logement, environnement et gestion des ressources, habitat, culture, sport... Le projet de territoire donnera ainsi du sens et de la visibilité à l'action communautaire. Il renforcera également l'identité communautaire et rassemblera les acteurs du territoire - les acteurs économiques, les partenaires institutionnels et bien entendu les habitants... - dans une démarche partagée.

➤ Du diagnostic aux enjeux

D'octobre à décembre 2020, les services de la Communauté ont réalisé un diagnostic en s'appuyant sur les différentes études qui avaient déjà été réalisées au fil du temps. Il a permis de faire ressortir les forces et les faiblesses de l'Agglomération ; quelle est son attractivité économique, quel cadre de vie, quel environnement propose-t-elle à ses habitants ? Qu'offre-t-elle en matière de santé, de formation et d'insertion, d'habitat ? L'infographie proposée en pages 12 et 13 présente les grandes lignes du diagnostic.

Les élus ont ensuite défini les enjeux que la Communauté devait, selon eux, relever. Pour exemple, en matière d'attractivité économique et de développement, ils ont identifié six priorités comme accompagner et renforcer la dynamique entrepreneuriale, développer l'offre d'hébergement touristique ou bien encore favoriser une mobilité qui soit à la fois durable et performante. Au total, 26 enjeux ont été identifiés et sont détaillés dans l'infographie. (Suite de l'article en page 14).



Cadre de vie et environnement

+ Les forces du territoire

- La Seine, colonne vertébrale de Melun Val de Seine
- Une diversité de paysages et d'espaces naturels (forêts, espaces agricoles, berges de Seine, espaces verts urbains)
- Un contexte géographique favorable à l'activité agricole
- Un important potentiel en énergies renouvelables (géothermie et biogaz)

- Les points de progrès du territoire

- Des paysages liés à l'eau peu accessibles (bords de Seine, vallées de l'Almont et de l'École)
- Une production agricole dominée par la grande culture intensive
- Des risques d'inondation en vallée de Seine, de l'Almont et d'une partie de la vallée de l'École
- Des limites urbaines peu valorisantes et valorisées : manque de transition entre les espaces habités et les espaces agricoles, quelques entrées de ville peu qualitatives
- La pollution de l'air dans la zone dense de l'agglomération



8 enjeux

- Organiser la découverte du patrimoine et des paysages
- Valoriser les paysages associés à la Seine et au réseau hydrographique
- Revaloriser les franges urbaines et les entrées de villes du territoire
- Lutter contre le changement climatique et s'y adapter
- Préserver les espaces de biodiversité
- Préserver la ressource en eau du point de vue quantitatif et qualitatif
- Renforcer la prévention des inondations
- Lutter contre les pollutions de l'air, sonores et lumineuses

Cohésion du territoire

+ Les forces du territoire

- Une offre immobilière dynamique et diversifiée
- Une offre de formation et d'insertion professionnelle diversifiée
- La présence de plus de 4000 étudiants
- De nombreux équipements culturels et sportifs, de rayonnement intercommunal pour certains
- La coordination intercommunale de la sécurité et de la prévention de la délinquance
- Un réseau associatif dense

- Les points de progrès du territoire

- Une image urbaine vieillissante et marquée par des grands ensembles
- Un profil sociodémographique des habitants modeste, un niveau de formation bas et un taux de chômage en hausse
- Un déficit de l'offre médicale (médecins généralistes et spécialistes)
- Des équipements sportifs de proximité saturés et vieillissants



10 enjeux

- Maintenir et développer l'attractivité résidentielle du territoire
- Viser une production de logements adaptée en rythme et en produit et innovante
- Accompagner le parc de logements existants sur différents volets : rénovation énergétique, copropriétés en difficultés, lutte contre la vacance....
- Développer la formation et l'insertion vers l'emploi des jeunes et des populations fragiles
- Favoriser le développement de l'enseignement supérieur et l'implantation de nouvelles filières
- Accompagner le développement de l'offre de soins
- Renforcer la prévention et la promotion de la santé
- Définir la politique sportive communautaire
- Définir la politique culturelle communautaire
- Poursuivre les actions en faveur de la sécurité et de la prévention de la délinquance

↳ L'heure de la concertation

Après avoir validé les orientations du projet de territoire (en février 2021), les élus municipaux, communautaires et non communautaires, se sont réunis dans différents groupes de travail pour bâtir un plan d'actions. Une cinquantaine de réunions les ont mobilisés, de mars à juin, pour bâtir un projet.

C'est maintenant l'heure de la concertation publique avec les habitants. Puis viendra celle avec les 20 conseils municipaux des communes qui composent la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

À partir de la mi-octobre, vous serez donc invités à vous exprimer sur le projet de territoire. Pour cela, la Communauté va mettre en place un dispositif spécifique composé d'une plate-forme participative accessible à tous et de réunions publiques vous permettant de donner votre avis en direct.

Des outils pour vous exprimer



Une phase de concertation citoyenne sur le projet de territoire va maintenant s'ouvrir. Elle vous permettra de donner votre avis sur ce projet et de l'enrichir. Cette concertation vous donnera l'opportunité de vous exprimer sur des sujets qui vous concernent directement en tant qu'habitants et usagers : les transports, le logement, l'environnement et le cadre de vie (la gestion des ressources en eau, la prévention des inondations, la protection des paysages...), l'emploi, mais aussi le développement du numérique, la culture, le sport... Durant cette concertation qui se déroulera entre mi-octobre et mi-décembre, deux outils vous permettront de vous exprimer.

Une plateforme participative

Vous pourrez prendre connaissance du projet à travers différentes thématiques, déposer votre contribution ou bien donner votre avis sur des propositions formulées par d'autres habitants, une occasion de participer à des discussions ou d'en lancer. L'anonymat des contributeurs sera garanti.

L'utilisation de cette plateforme accessible depuis le site de la Communauté, www.melunvaldeseine.fr, sera très simple. Vous pourrez vous y connecter depuis tout type d'écran : smartphone, tablette, ordinateur fixe ou portable.

À l'issue de la concertation, vous pourrez également prendre connaissance du bilan.



© Agence Rouge Yif

Des réunions publiques interactives

Des réunions publiques de type forum vous donneront l'occasion de vous exprimer directement, en présence d'élus de la Communauté. Dans un premier temps, vous prendrez connaissance du projet par le biais de documents et/ou de panneaux d'exposition thématiques. Vous pourrez ensuite déposer vos contributions et vous aurez tout loisir de discuter avec les autres participants et les élus.

4 réunions seront organisées sur le temps de la concertation.

Dates, lieux et horaires à venir sur www.melunvaldeseine.fr

Les acteurs de l'emploi s'unissent pour mieux collaborer



BIO-EXPRESS

Mars 2021

Lancement de la Cité de l'Emploi
Melun Val de Seine

Octobre 2021

Mise en place des premiers ateliers
avec les acteurs de l'emploi,
de la formation professionnelle
et de l'insertion

Janvier 2022

Lancement de l'opération de mécénat
auprès des entreprises, en relation
avec la fondation Break Poverty

La Cité de l'Emploi est un dispositif expérimental porté par l'État qui a été lancé en mars 2021 à Melun Val de Seine. Elle est pilotée par Romain Navarro qui s'entoure des acteurs de l'emploi et d'associations implantées sur le territoire pour répondre aux besoins des habitants en recherche d'emploi et/ou de formation.

Qu'est-ce que la Cité de l'Emploi ?

Romain Navarro : C'est une démarche menée au niveau national. 24 Cités de l'Emploi ont été labellisées en 2020, 60 en 2021. Le but est de renforcer nos actions d'insertion sociale et professionnelle sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville et plus largement du territoire de la Communauté. Dans ce cadre, je travaille étroitement avec le Délégué du préfet pour mettre en place des actions.

Comment fonctionne-t-elle ?

Romain Navarro : La Cité de l'Emploi ne vient pas s'ajouter aux autres dispositifs. Elle a pour but de rassembler tous les acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'insertion et les dispositifs de droit commun. Ensemble, nous travaillons à faciliter les échanges et la mise en commun de nos outils et de nos actions. Le but est bien de pro-

poser aux habitants des quartiers prioritaires de la ville le suivi dont ils ont besoin.

Quel est votre rôle au sein de cette Cité de l'Emploi ?

Romain Navarro : Je suis là avant tout pour favoriser et faciliter les échanges entre les différents professionnels dans le but de développer une logique de parcours entre tous les dispositifs d'accompagnement pour les personnes bénéficiaires. C'est un travail de coopération. Dernièrement, nous avons répondu à un appel à projets « 100 % Inclusion » en créant un groupement avec le foyer de jeunes travailleurs La Passerelle, l'association Aurore, Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine et l'association Fidamuris. L'idée est de réunir les forces, les potentiels de chaque structure pour proposer de nouvelles solutions de remobilisation des demandeurs d'emploi. Nous attendons la réponse.

“ Le but est bien de proposer aux habitants des quartiers prioritaires de la ville le suivi dont ils ont besoin ”

Quels autres projets allez-vous déployer ?

Romain Navarro : En partenariat avec la fondation Break Poverty, nous travaillons autour de plusieurs axes, notamment la lutte contre le décrochage scolaire et l'accès au premier emploi (lire aussi en page 14). J'ai d'ailleurs réalisé un diagnostic du territoire et des jeunes pour identifier les besoins et ainsi envisager un changement d'échelle de certaines actions déjà en place ou la possibilité d'en créer de nouvelles. Le but serait de toucher plus de 2000 personnes. Parallèlement à ce par-

tenariat, nous allons mener des ateliers à destination des professionnels de l'emploi, de l'insertion et de la formation sur différents thèmes. L'objectif est de mieux connaître les établissements et leurs besoins et de développer les compétences des différentes structures. Le prochain atelier, en octobre, portera sur les stratégies d'accompagnement et la communication.

Quel regard portez-vous sur ce dispositif ?

Romain Navarro : Il faut s'imaginer la Cité de l'Emploi comme un flux capable de transmettre tous les outils qui vont servir à rassembler les professionnels autour d'une philosophie d'accompagnement commune où les acteurs de l'emploi se complètent. S'il y a une volonté de progresser, il y aura des répercussions sur les bénéficiaires. C'est un cercle vertueux.

Suivez le guide



Rencontrez Miss France 2021

Le traditionnel salon de la gastronomie se déroulera au MAS du Mée-sur-Seine, en novembre, les 12 (à partir de 14h), 13 et 14 (de 10h à 19h). Le dimanche après-midi, une invitée de marque sera présente en la personne d'Amandine Petit, Miss France 2021. Entrée gratuite. Plus d'infos sur www.le-mee-sur-seine.fr

VAL D'ANCOEUR

Un après-midi dans le Val d'Ancoeur



©ville de Melun

Samedi 9 octobre, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux s'associent pour organiser « Les Rencontres du Val d'Ancoeur », au Jardin des Carmes, à Melun. Cet événement s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Plan de paysage du Val d'Ancoeur qui vise à faire connaître et à mettre en valeur ce territoire où nature, culture et

histoire cohabitent. « Les Rencontres du Val d'Ancoeur » sera donc l'occasion d'en apprendre davantage sur cette démarche.

Différentes animations vous seront proposées : stand d'information sur le Plan de paysage, exposition, sensibilisation au rôle des abeilles et de l'apiculture, visite des jardins... Des jardiniers passionnés se feront un plaisir d'échanger avec vous sur leurs astuces et bonnes pratiques !

Dès 15h, ne manquez pas la balade pédagogique, d'environ 3 km, animée par l'association Les Anguilles Melunaises. Aux détours de nombreux passages, en longeant la rivière sauvage jusqu'à sa jonction avec la Seine, l'histoire de l'Almont vous sera contée.

Laissez-vous donc emporter par le charme de ce lieu lors d'un après-midi bucolique. Rendez-vous le 9 octobre, de 14h à 18h, au Jardin des Carmes. Renseignements et accès : www.valdancoeur.fr

Un hiver créatif avec l'Office de Tourisme



Cet hiver, l'équipe de l'Office de Tourisme de Melun Val de Seine vous réserve un programme placé sous le signe de la créativité et de la convivialité. De la découverte de Melun « By Night » à la conception de compositions florales sur le thème de Noël, en passant par un atelier de création de cosmétiques, passez de belles vacances festives à Melun Val de Seine. De nombreuses visites et différents ateliers sont prévus pour vous faire profiter pleinement de cette période de trêve des confiseurs. **Restez connectés pour découvrir le programme détaillé !**

Des vacances frissonnantes

Pour les vacances de la Toussaint, l'Office du Tourisme Melun Val de Seine vous a concocté d'effroyables animations ! Profitez d'Halloween pour découvrir la ville de Melun, à travers les histoires curieuses du passé. Revivez les diverses affaires criminelles qui ont marqué la ville avec la balade "Crimes et

Châtiments". Vous pourrez aussi découvrir le parc naturel régional du gâtinais en participant à une chasse aux champignons. **Retrouvez le planning des "Moments Feel Good d'Halloween" sur le site internet de l'office du tourisme ou directement sur sa page Facebook.**



Découvrez-en + sur
www.melunvaldeseine-tourisme.com



Retrouvez sur cette page l'actualité de l'Agglomération Melun Val de Seine et de ses habitants.

Vous aussi, partagez vos meilleurs moments sur @agglo melunvaldeSeine

 **Château de Vaux-le-Vicomte** 

#JeudiPhoto #VLV ✨ Voici un point de vue plutôt inhabituel du @chateauvlv ! Lors des Soirées aux Chandelles, une ambiance romantique et paisible règne sur le domaine, éclairé à la lueur des bougies...



© @collectif_image_melun

26 août  124  2  21

 **Maxime Berthelot** 

@mxb91

🇫🇷 Cette semaine dans @LaRep77, Une historique pour performances historiques ! 😊 bravo @Enzo_Lefort pour ta médaille 🏅 aux #JeuxOlympiques 🇯🇵 #Tokyo2020 et félicitations #PaulineRanvier et @AGuyart pour votre médaille 🏅 ! #melun #seineetmarne #escrime #fleuret #equipedefrance



2 août  8   2

 **Pauline Ranvier** 



11 août  1732  

 **Astrid Guyart** 



10 août  700  

Suivez-nous



 AGGLOMELUNVALDESEINE

 @AGGLOMELUNVALDESEINE

 @AggloMVS

 @COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

Expression libre

Groupe « Pour une Communauté d'Avenir »

LE PROJET DE TERRITOIRE POURSUIT SA ROUTE

À l'issue d'un travail très important réalisé par l'ensemble des élus et des services de la Communauté, comme des communes, le projet de territoire se construit au fur et à mesure.

Demain, il s'agira d'aller à votre rencontre

pour que vous puissiez prendre pleinement votre part à cette feuille de route partagée.

Un site internet dédié, vous permettant de vous exprimer, 4 réunions publiques et une campagne de communication à votre attention, vont être déployés.

Ensemble, nous pourrons porter le développement de notre territoire en matière d'ac-

tivité économique, de transition écologique, de réussite éducative et d'enseignement supérieur, de sécurité et de mise en valeur et de protection de notre axe Seine, colonne vertébrale de notre Communauté.

Louis Vogel et les 42 membres du groupe.

Groupe « Pour une communauté écologiste et sociale »

Nous prenons acte avec gravité de l'actualité estivale. Devant les urgences humaines et climatiques qui se multiplient, nous avons la conviction que la communauté d'agglomération peut tracer des perspectives préparant un avenir meilleur pour toutes et tous.

1 - STOPPER L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

L'Allemagne a connu au mois de juillet des inondations au lourd tribut humain, conséquences directes du changement climatique. Nous associons nos pensées affectueuses aux familles meurtries que connaissent très bien les comités de jumelage de l'agglomération.

Il y a urgence à se prémunir de ces catastrophes toujours plus fréquentes. Pourtant, M. Vogel et ses alliés mènent une politique

qui nous rend vulnérables. Entre 2012 et 2018, 13 hectares de terres (18 terrains de football) ont été artificialisés en moyenne chaque année. Elles n'absorbent plus l'eau et cessent de stocker le CO₂, aggravant les inondations à mi-saison et les sécheresses l'été. Ce phénomène menace aussi notre sécurité alimentaire et notre approvisionnement en eau. Avec ses projets d'entrepôts logistiques démesurés et sa politique de l'habitat toujours plus avide de promotion immobilière, la majorité communautaire encourage l'imperméabilisation de nos sols plutôt que de l'arrêter. Pour notre part nous défendons la création immédiate d'un moratoire sur l'urbanisation des terres non artificialisées.

2 - ACCUEILLIR LES RÉFUGIÉS

La presse locale est aussi revenue sur les catastrophes naturelles qu'endure la Seine-et-Marne depuis plusieurs mois. Coulées de boues, inondations, sécheresses ; les experts de l'ONU sont formels, ces phénomènes engendrent toujours plus de populations sinistrées. Nous avons donc intérêt à faire valoir la solidarité en toute circonstances à l'égard des réfugiés climatiques comme politiques. À cet égard, nous appelons la Communauté d'Agglomération à accueillir et soutenir d'urgence des réfugiés fuyant un énième régime obscurantiste et religieux en Afghanistan.

Bénédicte Monville, Vincent Benoist, Patricia Rouchon, Julien Guérin, Djamilia Smaali Paille et Arnaud Saint Martin.

Non-inscrits

« Nous espérons que vous avez passé une bonne rentrée. Cette période est celle de la réorganisation du réseau de bus du Grand Melun. N'hésitez pas à nous signaler

vos éventuelles difficultés par mail à reinventons.melun@gmail.com afin que nous puissions exiger du Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val

de Seine un meilleur suivi dans l'intérêt des usagers ».

Ségoène Durand et Michaël Guion

Non-inscrits

URGENCE CLIMATIQUE, DES DÉCISIONS, OUI, MAIS...

Il est maintenant indéniable que l'influence humaine a réchauffé très rapidement notre environnement. Les experts nous invitent à limiter les émissions de CO₂ tout en réduisant fortement les autres gaz à effet de

serre. Ces actions pourraient inverser la tendance.

Au moment où la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine élabore son projet de territoire, l'impact de chaque action sur le climat doit être analysé.

Notre crédibilité à proposer, l'intérêt de nos enfants, les conditions de vie des générations futures en dépendent.

Régis Dagron

SAISON 2021-2022

La culture
se cultive
culturetvous.fr



© ZHING